

CE1

Distinguer les articles définis et indéfinis

Objectif, prérequis et matériel

Savoir distinguer les articles définis et indéfinis.

Prérequis à vérifier : Faire expliquer le premier exemple. Ajuster la séance au travail déjà mené en classe.

Matériel : Fiche élève et corrigé, Crayon et feuille, Ordinateur ou tablette facultatif

Durée proposée : 75 minutes.

Séance 1 — Découvrir et verbaliser (20 min)

1. Présenter l'objectif : Savoir distinguer les articles définis et indéfinis.
2. Faire observer cet exemple : Quel type d'article trouve-t-on dans « le livre » ?
3. Demander comment chercher avant de révéler la réponse.
4. Institutionnaliser : Les articles font partie des déterminants placés devant un nom. Le, la, l' et les sont des articles définis. Un, une et des peuvent être des articles indéfinis. Pour ces exercices, les groupes sont choisis sans contraction : dans « des oiseaux », des est bien l'article indéfini pluriel. On commence par repérer l'article, puis on nomme sa catégorie.
5. Réaliser deux questions du niveau « Je découvre ».

Séance 2 — S'exercer et expliquer (25 min)

1. Rappeler les étapes : Repère l'article au début du groupe. / Compare-le aux deux listes de la leçon. / Choisis défini ou indéfini.
2. Faire produire individuellement quelques réponses du niveau 2.
3. Comparer deux démarches sans nommer les élèves.
4. Travailler un corrigé proposé au niveau 3.
5. Adapter le groupe selon les erreurs effectivement observées.

Séance 3 — Évaluer puis remédier (30 min)

1. Proposer le bilan sans indices et différer la correction.
2. Demander une explication sur un exemple représentatif.
3. Lire le corrigé et reprendre la règle utile.

4. Proposer une nouvelle question sur la même notion.
5. Planifier une courte reprise lors d'une prochaine séance.

Différenciation

Reconnaître une réponse parmi des propositions et utiliser un modèle.

Produire une réponse sans choix lorsque le format le permet.

Vérifier une réponse proposée, la corriger et retrouver sa justification.

Trace écrite

Les articles font partie des déterminants placés devant un nom. Le, la, l' et les sont des articles définis. Un, une et des peuvent être des articles indéfinis. Pour ces exercices, les groupes sont choisis sans contraction : dans « des oiseaux », des est bien l'article indéfini pluriel. On commence par repérer l'article, puis on nomme sa catégorie.

Évaluation et remédiation

Bilan de six questions au maximum, selon la banque, sans correction immédiate ; noter les démarches et pas seulement le total.

Corrigé des exercices

1. Quel type d'article trouve-t-on dans « le livre » ?

Réponse : défini

« le » est un article défini.

2. Quel type d'article trouve-t-on dans « la chaise » ?

Réponse : défini

« la » est un article défini.

3. Quel type d'article trouve-t-on dans « les jardins » ?

Réponse : défini

« les » est un article défini.

4. Quel type d'article trouve-t-on dans « un vélo » ?

Réponse : indéfini

« un » est un article indéfini.

5. Quel type d'article trouve-t-on dans « une fleur » ?

Réponse : indéfini

« une » est un article indéfini.

6. Quel type d'article trouve-t-on dans « des oiseaux » ?

Réponse : indéfini

« des » est un article indéfini.

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.